Identification de la masse d'eau

Mise à jour: Août 2019

Proposition de classement en masse d'eau naturelle

Code ME		Longueur en km (si masse d'eau cours d'eau)			
FRAR58		13,6			
SAGE	Marque Deule	62			
Autorités GEMAPI				Cycle DCE	3

Etape préalable : Caractérisation détaillée

Altération de la morphologie de la masse d'eau :

I	Critère(s) retenu(s)	Description (avec quantification)	Source
	Forte urbanisation et artificialisation	Elle se caractérise par 55% de traversées urbaines et est fortement artificialisée. Passage d'un état mauvais à potentiel moyen.	GT Hydromorpho

Commentaires: Cette masse d'eau d'environ 13 km se jette à Lens dans le canal de Lens. Elle est en mauvais état écologique et chimique en 2017. Elle pourrait passe en potentiel moyen.

A l'issue de la caractérisation détaillée de l'hydromorphologie, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état (vérification du travail de pré-désignation)? (oui/non)

Ψ Poursuite du processus de désignation MEFM

Caractérisation économique des activités :

Usages		Source actuelle des données (producteur)	Identification des données avec quantification Mettre l'échelle de la donnée entre parenthèses	Altérations liées à l'usage
	Protection contre les inondations			
Activités principales	Pêche en eau douce	ONRN	$37~864~habitants,4~400~entreprises,1~981~777~m^2~surface~båtiment$	Endiguement

Caractérisation de l'environnement au sens large :

Masse d'eau	Autres
La masse d'eau est classée en 1ère catégorie piscicole.	La masse d'eau contient l'APB "Terril Pinchonvalles" (FR3800093) ainsi que les ZNIEFF de type 1 : Coteau d'Ablain-St-Nazaire à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie (310013735), Coteau boisé de Camblain et Mont-Saint-Eloi (310013280), Forêt domaniale de Virny, coteau boisé de Farbus et bois de l'Ablime (310013754), Terril 75 d'Avion (de Pinchonvalles) (310007231).

Etape 1 : Identification des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Mesures	Descriptif	Coût des mesures	Source des coûts
Réaliser une opération classique de restauration des cours d'eau	Renaturation sur la moitié amont (7km)	72 800 €	Actualisation coût unitaire étude Antea 2014

Etape 2 : Identification des impacts des mesures de restauration nécessaires à l'atteinte du bon état

Impacts sur les activités :

V (ii	Pertes		
Usages (principaux en gras)	Descriptif	Quantification	
Protection contre les inondations	Inondations de territoires jusqu'alors protégés	Pertes économiques	
Pêche en eau douce	mondations de territoires jusqu'ators proteges	reries economiques	

Impacts sur l'environnement au sens large :

Dégrad:	ation de l'environnement au se	ens large		Amélioration de l'environnement au se	ironnement au sens large		
Descriptif	Coût environnemental : valeur de référence	Calcul pour la masse d'eau concernée	Descriptif	Bénéfice environnemental : valeur de référence Calcul pour la masse d'eau con			
Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact	Sans objet car impact économique	Sans objet car impact économique		

Commentaires à

Les mesures de restauration auraient un impact négatif significatif sur l'activité principale et limiteraient les activités secondaires. l'issue de l'étape 2 :

	Sur les activités	Sur l'environnement		
	(oui/non)	(oui/non)		
Impact négatif significatif	Oui			
Si oui pour les activités et/ou		Si non pour les activités et	_	Proposition de classement en masse d'eau naturelle
l'environnement		l'environnement		i roposition de classement en masse d'eau naturene
T				

Poursuite du processus de désignation MEFM

<u>Etape 3 : Existe-t-il des solutions alternatives assurant les mêmes fonctions ?</u>

		Faisabilité technique	Impact environnemental			
Usages (principaux en gras)	Action(s) alternative(s)		Faisabilité technique Descriptif	Coûts et/ou bénéfices	Calcul pour la masse d'eau	Coût de mise en œuvre de la solution alternative
				environnementaux	concernée	
Protection contre les inondations	Expropriation ou relogement des habitants	Difficile à mettre en œuvre	Négatif : pression liée à l'assainissement où seront relogés les habitants	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	Non calculé car impact négatif sur l'environnement	Non calculé car impact négatif sur l'environnement
Pêche en eau douce		Oui si plan d'eau à proximité et possibilités de pratiques similaires	Neutre ou négatif : risque de prélèvements trop importants dans le milieu			

Commentaires à Aucune solution alternative n'est envisageable. l'issue de l'étape 3 :

Synthèse générale à l'issue du processus : Proposition de classement en MEFM.